

Circulaire CTA 2024/2025

COMMISSION
ARBITRAGE
LIGUE PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR



À destination des Juges Arbitres
territoriaux et des clubs de la Région Sud

Sommaire

Le mot du Président de la CTA

Le mot du Président de la CTA

2

Bonjour à toutes et tous

Pour cette nouvelle mandature, nous nous dirigeons vers de nouveaux projets auxquels la CTA espère que vous allez toutes et tous adhérer.

Afin de répondre à tous les besoins du territoire et faire encore progresser notre niveau d'arbitrage, la CTA va vous proposer des demi-journées d'apports de connaissances et de perfectionnement de votre technique d'arbitrage, ouvertes à tous les groupes JAJ et JA.

Nous espérons vous voir nombreux sur ces rassemblements ; il n'en tient qu'à vous et à vos ambitions.

Des formations sous toutes les formes de handball vont vous être proposées : Para-hand ; Handfauteuil ; Hand à 4 ; BeachHand, etc.

Il faut savoir que tout part de vos clubs. Je souhaiterais que toute la « famille arbitrale » s'implique, si cela n'est déjà fait, auprès de vos Ecoles d'arbitrage afin de susciter, développer et fidéliser de nouvelles vocations vers la filière de l'arbitrage.

Les **J**ournées **T**erritoriales d'**A**rbitrage vont voir le jour chaque saison pour valoriser la population d'arbitres de nos clubs sur notre ligue.

Une application « Forms.app » sera mise en place pour nous permettre de faire un état des lieux sur le comportement, l'accueil et le respect de nos arbitres par les clubs sur notre territoire.

Je termine en vous souhaitant de réussir dans vos projets et une très belle saison !

Marc Crépain



Organigramme & contacts

3

Les droits & devoirs des arbitres

1

2

Notes de frais & tarifs

1

3

Désignations

1

7

Tests écrit & physique

2

2

Calendrier prévisionnel

2

4

Fair-Play & Prévention des violences

2

6

Liens & documents utiles

2

9

Organigramme & contacts

Groupe de Pilotage	PRESIDENT	Marc CREPAIN 
	VICE-PRESIDENTS	Benjamin ORTHIS (04,05,13,84)  Arnaud MAYER (06,83)
	RESPONSABLE PÔLE FEMINISATION	Tiffany EPAIN 
	RESPONSABLE COORDONNATEUR CTA / TECHNIQUE	Christophe BADAROUX 
	RESPONSABLE DES JUGES ACCOMPAGNATEURS TERRITORIAUX (JAT)	Henri FERBUS 
	RESPONSABLE « AIDE & DEVELOPPEMENT D'OUTILS »	Sébastien BACQUET 
	RESPONSABLE BEACH HANDBALL	Maxime GANDON 
	REPOSABLES HAND FAUTEUIL / PARA HAND	Bénédicte SAUZE & Alain ASTIER 
	SECRETAIRE ADMINISTRATIVE	Sonia PORTE 
	CTF ARBITRAGE	Henri FERBUS 
	FORMATEUR HFM OFFICIELS DE TABLE (OTM)	Philippe BOULEN 



Ressources Bénévoles



Ressources Professionnelles

Organigramme & contacts

Animation de la CTA

FORMATION & PERFECTIONNEMENT

Responsables du Groupe Performance	Benjamin ORTHIS, Arnaud MAYER & Henri FERBUS
Responsables JA & JAJ T1 & T2	Benjamin ORTHIS, Arnaud MAYER, Christophe BADAROUX & Henri FERBUS
Responsables JA T3	Référents Secteurs
Responsables JAJ T3 & JAJ CLUBS	Référents Bassins & Secteurs
Responsable Juges Arbitres Stagiaires	Henri FERBUS
Responsable Juges Accompagnateurs Territoriaux (JAT)	Henri FERBUS
Responsable JA & JAJ Beach Handball	Maxime GANDON
Responsables JA & JAJ Hand Fauteuil & Para Hand	Bénédicte SAUZE & Alain ASTIER
FORMATEUR HFM OFFICIELS DE TABLE (OTM) & QCM Arbitrage	Philippe BOULEN

Organigramme & contacts

Animation de la CTA

DESIGNATIONS

JA & JAJ du Groupe Performance	Benjamin ORTHIS, Arnaud MAYER & Henri FERBUS
N3M / N2F / N3F / PNM / PNF / ETM/ HTM (Secteurs 06 & 83)	Arnaud MAYER
N3M / N2F / N3F / PNM / PNF / ETM / HTM (Secteurs 04, 05, 13 & 84)	René SAUVAN & Laurent MARIA
+ de 16 ans Féminin & Masculin Départementaux	Responsables des Secteurs
U17F & U18M Championnat de France (Secteurs 06 & 83)	Arnaud MAYER
U17F & U18M Championnat de France (Secteurs 04, 05, 13 & 84)	René SAUVAN & Laurent MARIA
U17 & U15 ELITE Féminin & Masculin (Secteurs 06 & 83)	Arnaud MAYER
U17 & U15 ELITE Féminin & Masculin (Secteurs 04, 05, 13 & 84)	René SAUVAN & Laurent MARIA
U17 Excellence Région Sud & U17 Départementaux Féminin & Masculin	Responsables des secteurs



NATIONAL 3
FÉMININ
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



PRÉNATIONAL
MASCULIN
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



PRÉNATIONAL
FÉMININ
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



EXCELLENCE
MASCULIN
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



HONNEUR
MASCULIN
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



U17
ELITE
FÉMININ
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



U17
ELITE
MASCULIN
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



U17
EXCELLENCE
FÉMININ
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



U17
EXCELLENCE
MASCULIN
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



U15
ELITE
FÉMININ
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



U15
ELITE
MASCULIN
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



U15
EXCELLENCE
FÉMININ
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur



U15
EXCELLENCE
MASCULIN
CHAMPIONNAT
TERRITORIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Organigramme & contacts

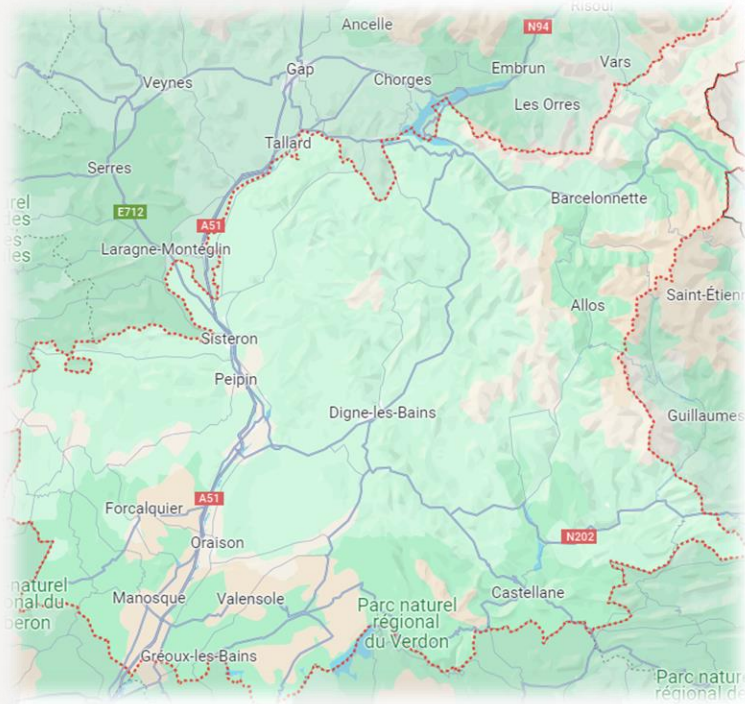
Contacts	Contacts	N° Téléphones	Mails
	Secrétariat CTA	04 91 23 04 04	6300000.CTA@ffhandball.net
	Sonia PORTE	04 91 23 04 04 / 06 08 65 90 71	6300000.SPORTE@ffhandball.net
	Marc CREPAIN	06 19 95 34 10	mcrepain.presidentcta@orange.fr
	Arnaud MAYER	06 07 59 35 89	arnaud.mayer@orange.fr
	Benjamin ORTHIS	06 26 82 77 14	b.orthis@ffhandball.net
	Tiffany EPAIN	06 29 10 51 33	handfany@gmail.com
	Henri FERBUS	06 03 01 20 45	6300000.HFERBUS@ffhandball.net
	Christophe BADAROUX	06 12 88 33 58	6300000.CBADAROUX@ffhandball.net
	Maxime GANDON	06 62 64 87 31	maxime.gandon@hotmail.fr
	Sébastien BACQUET	06 60 11 92 11	sebas.bacquet@gmail.com
	Philippe BOULEN	06 73 55 50 13	philippeboulen@free.fr
	René SAUVAN	06 23 09 32 97	rsauvan@hotmail.fr
	Laurent MARIA	06 31 81 11 29	lolomaria85@gmail.com
	Bénédicte SAUZE	06 16 08 65 09	benedicte.sauze@gmail.com
	Alain ASTIER	06 75 50 72 80	alainastier69@gmail.com

Organigramme & contacts

Secteur 04

RESPONSABLE DU SECTEUR : Stéphanie BEAUME-CANAC

✉ beaumecanac@gmail.com

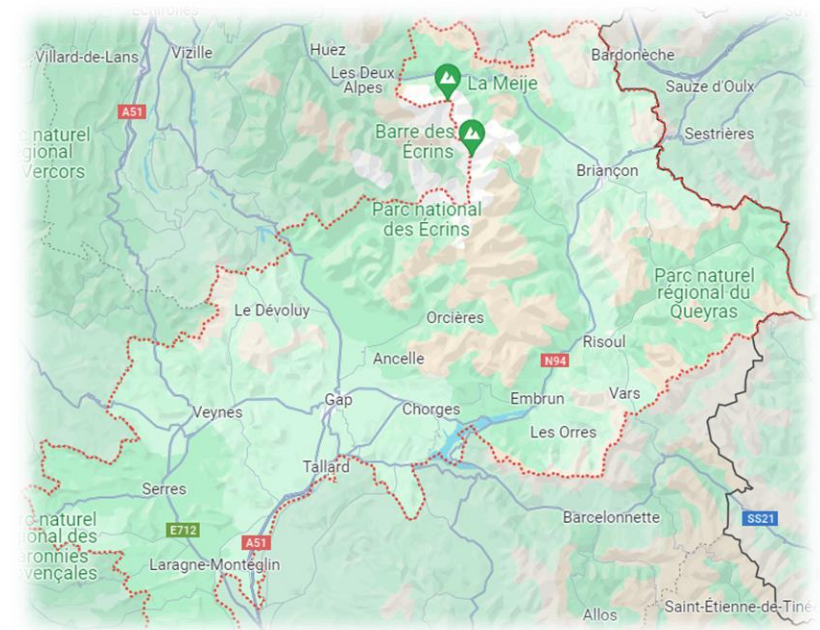


Secteur 05

RESPONSABLE DU SECTEUR : Doriane LE HENRY

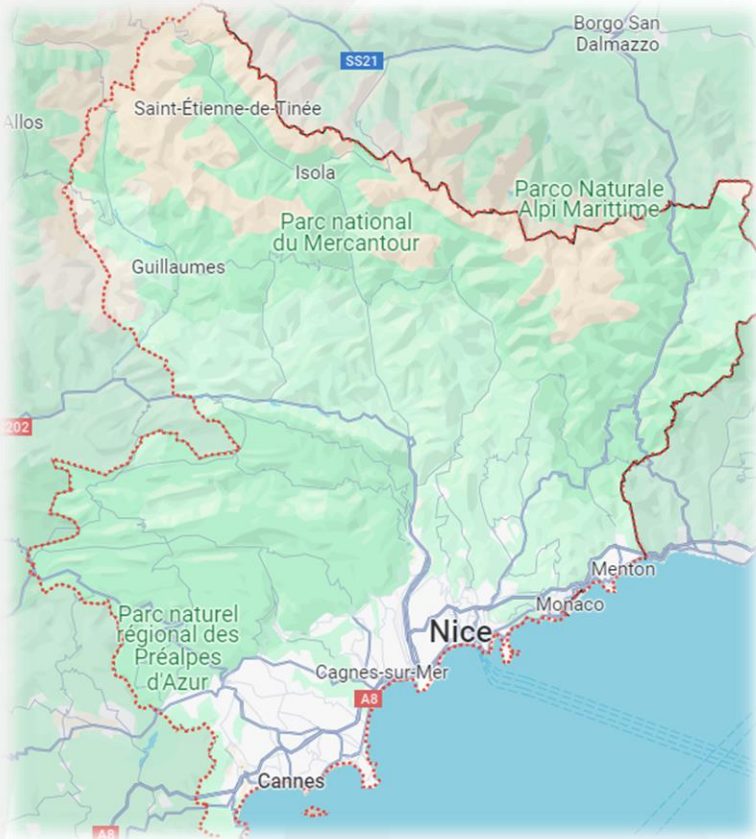
✉ doriane.lehenry@gmail.com

☎ 06 03 50 80 93



Organigramme & contacts

Secteur 06



RESPONSABLES DU SECTEUR :

Stéphane SPRANG **(JA)**

✉ satsat83@outlook.com

☎ 06 89 90 20 11

Dominique FALLETI **(JAJ)**

✉ d.falleti@orange.fr

☎ 06 23 15 15 59

- **BASSIN ANTIBES** : Fabio WOLFF
- **BASSIN CANNOIS** : Pierre LILLE & Patrick BONFIGLIO
- **BASSIN LEVANT** : Nassim AOUADI
- **BASSIN MÉTROPOLE** : Patrick FENASSE



Secteur 13

RESPONSABLES DU SECTEUR :

Denis CRETTE (**JA**) & Laurent MARIA (**JA**)

Denis CRETTE :

✉ crettedenis@gmail.com

☎ 06 60 32 53 38

Laurent MARIA :

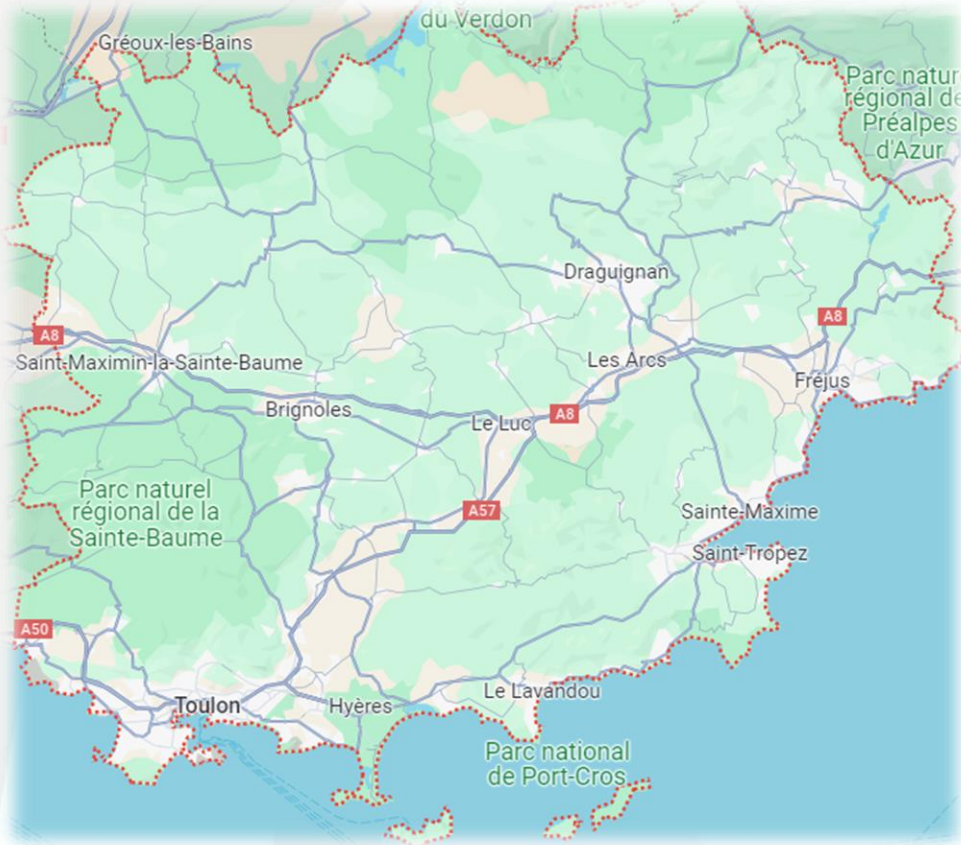
✉ laurentcda13@gmail.com

☎ 06 31 81 11 29

- **BASSIN CENTRE** : Denis CRETTE & Islam REZZOUG
- **BASSIN EST** : Laurent MARIA & Maxime MATHON
- **BASSIN ETANG EST** : Patrice LABAT
- **BASSIN ETANG OUEST** : Sébastien BALCON
- **BASSIN MARSEILLAIS** : Ugo MESSANA
- **BASSIN OUEST** : Yves CAMINADE

Organigramme & contacts

Secteur 83



RESPONSABLE DU SECTEUR : Elodie MIGNONE

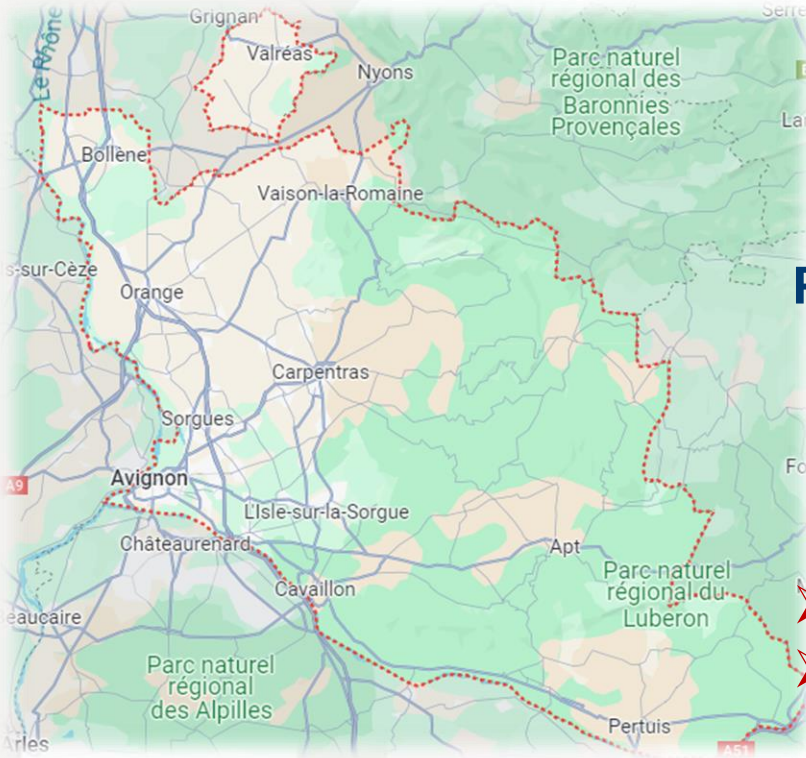
✉ 6383000.referentarbitrage@ffhandball.net

☎ 06 80 37 48 64

- **BASSIN SAINTE BAUME** : Tiffany EPAIN
- **BASSIN MONT CAUME** : Sarah SISSLER & Alicia THELY
- **BASSIN L'ESTEREL** : Sylvain PEINY
- **BASSIN LES MAURES** : [Appel à candidature](#)
- **BASSIN LE FARON** : Philippe BOULEN

Organigramme & contacts

Secteur 84



RESPONSABLE DU SECTEUR : Nicolas MARY

✉ mary_nicolas@orange.fr

☎ 06 84 54 38 18

- **BASSIN CŒUR VAUCLUSE** : Jordan BOUDOUIN & Fabrice BERENGUER
- **BASSIN COMTAT VENAISSIN** : Soufiane GALLOIS / Théo REYNAUD / Françoise BRESSY
- **BASSIN GRAND AVIGNON** : Benjamin LAFAGE / Stéphane RAGUENAU
- **BASSIN NORD VAUCLUSE** : Jonathan CERDA / Ricky DUFRANNE / Jessica MAURICE
- **BASSIN SUD VAUCLUSE** : Gabriel GEORGESCU

Les droits & devoirs des arbitres

LES DEVOIRS

- Avoir une licence joueur(euse) qualifiée pour la saison en cours (licence loisir non autorisée)
- Participer à toute action d'apport de connaissances mise en place par la CTA et à laquelle vous êtes convoqué
- Satisfaire aux tests de connaissances des règles de jeu (QCM) **via la plateforme QCM en ligne**
- Satisfaire aux tests physiques
- Saisir les disponibilités / indisponibilités dans l'hand arbitrage à J-30 (désignations effectuées à J-21)
- Devoir de réserve
- Connaissance des règles, de leur interprétation et des règlements Territoriaux
- Respect des équipes, du jeu et de tous les acteurs de la rencontre
- Tenue vestimentaire irréprochable (Le port de l'écusson est obligatoire)
- Maintenir une condition physique optimale toute la saison
- Respecter les collègues sur et en dehors du terrain; Réseaux sociaux compris (devoir de réserve)
- Être en possession de la dernière version du livret d'arbitrage (version papier ou numérique)
- **Remplir l'attestation d'honorabilité lors de création / renouvellement de la licence**
- Répondre aux convocations et aux mails des membres de la CTA ainsi que des autres commissions de la ligue Région SUD)
- Appliquer obligatoirement les tarifs communiqués par la CTA pour vos frais sur l'ensemble des matches
- Consulter régulièrement votre boîte mail Z-ARB ... ainsi que l'hand pour être au courant de vos désignations

LES DROITS

- Droit à la formation, l'information, au respect & à la considération
- Droit à tous niveaux, sur demande, à un vestiaire avec douche, séparé de ceux des équipes
- Droit à la protection contre les menaces, les injures et outrages

Notes de frais & tarifs

Catégories	Frais de match	Frais kilométriques	Informations diverses
Nationale 2 féminine	100 Euros	Frais réels	Indemnités kilométriques : Barème fiscal en vigueur, plafonné à 7CV. (<u>1 seul véhicule à partir du point de regroupement des 2 Juges Arbitres</u>) Péages : Remboursés sur présentation des justificatifs. Repas : 1 repas par arbitre (Maxi 20€) sur présentation de justificatifs.
Nationale 3 masculine	100 Euros	Frais réels	
-18 Championnat de France Masculin	50 Euros	Frais réels	Indemnités kilométriques : Barème fiscal en vigueur, plafonné à 7CV. (<u>1 seul véhicule à partir du point de regroupement des 2 Juges Arbitres</u>) Péages : Remboursés sur présentation des justificatifs.
-17 Championnat de France Féminin	50 Euros	Frais réels	
Nationale 3 féminine (Territoire)	65 Euros	1 seul véhicule à partir du point de regroupement des 2 Juges Arbitres 0.40€ / km Si utilisation de 2 véhicules à partir du point de regroupement : 0.20€ / km Péages : Remboursés sur présentation des justificatifs OBLIGATOIREMENT au club recevant lors de la NDF (par mail)	
Pré National masculin	65 Euros		
Pré National féminin	50 Euros		
Excellence Territorial masculin	50 Euros		
Honneur Territorial masculin	45 Euros		
+ de 16 ans Féminin & Masculin Départementaux	35 Euros		
U17 ELITE Masculin & Féminin	30 Euros		
U15 ELITE Masculin & Féminin	25 Euros		
U17 Excellence PACA & U17 Départementaux Féminin & Masculin	25 Euros		

Notes de frais & tarifs

Tarifs tournois :

Par tournoi on entend tournoi officiel CTOC ou CDOC (Qualification, Finalités etc....) et après désignation de la CTA.

Les tournois ou stages de Formation ne sont pas défrayés.

Type de tournoi	Frais	Frais kilométriques	Péages
Tournoi si 1 match	25 €uros	1 seul véhicule à partir du point de regroupement des 2 Juges Arbitres 0.40€ / km	Remboursés sur présentation des justificatifs (Par mail)
Tournoi si 2 matchs	50 €uros		
Tournoi si 3 matchs ou +	80 €uros		

Tarifs accompagnateur Territorial (JAT)

Uniquement sur désignation de la CTA via le responsable des JAT & après le retour et la validation du suivi.

Type de suivi / réunion	Frais du suivi	Frais kilométriques	Péages
Suivi du JA ou JAJ T1 / T2	50 €uros	0.40€ / km	Remboursés sur présentation des justificatifs
Suivi du JA ou JAJ T3	35 €uros		
Triangulaire (1/2 Journée)	50 €uros		
Tournoi 1 jour	80 €uros		
Tournoi 2 jours	120 €uros		
Tournoi 3 jours	160 €uros		
Journée stage accompagnateur (Formateur)	60 €uros		
Réunion CTA (Co-voiturage à privilégier)	- - - - -		

Notes de frais & tarifs

▪ **Le juge Arbitre ne remplit pas ses indemnités de match et kilométrique sur la FDME.**

▪ Après le match chaque juge-arbitre, renseigne dans IHand Arbitrage sa note de frais, comprenant ses coordonnées bancaires (RIB)
▪ Chaque juge-arbitre, doit envoyer par courriel au club recevant, au plus tard le mercredi suivant à 23h59 : l'ensemble des documents suivants:

➤ Note de frais signée (uniquement le formulaire IHAND)

➤ Justificatifs du / des péage(s)

➤ Carte grise et attestation d'assurance à jour si déplacement en voiture

▪ Le club recevant dispose de 48h00 à compter de la réception du mail des juges-arbitres pour demander des explications s'il constate des anomalies ou des documents manquants.

▪ Le club recevant doit ensuite s'acquitter du paiement des frais (indemnités et frais de déplacement), par virement ou chèque bancaire, au plus tard dans les 8 jours francs (date à date) après la réception du mail des juges-arbitres.

 **Si le juge arbitre n'applique pas cette procédure, le remboursement des frais sera obligatoirement retardé.**

Si 2 arbitrages consécutifs **dans la même salle** : Frais de déplacement Aller déclarés sur le premier match et Frais de déplacement Retour déclarés sur le second match. Idem pour les péages éventuels à noter dans case indemnités déplacement.

Si 2 arbitrages consécutifs dans **2 salles différentes** : Frais de déplacement Aller + péage Aller déclarés au club recevant du premier match. Frais de déplacement du premier gymnase au second gymnase + Frais déplacement Retour + péage retour déclarés au club recevant du second match.

Notes de frais & tarifs

ATTENTION

Cas de non-paiement :

ATTENTION

Absence d'une équipe, installation fermée ou pas en état, qualifications & finalités.

Dans ces cas-là, ne rien demander au club recevant, ne pas faire figurer les frais sur la FDME.

Retourner au secrétariat de la CTA la NDF dûment complétée en précisant le motif de la non-indemnisation.

Coupe de France Départementale & Régionale Féminine & Masculine :

32€ par match (Si match sec) par Juge-Arbitre (Du 1^{er} au 5^{ème} tour)

55€ par tournoi (Si plusieurs matchs) par Juge-Arbitre (Du 1^{er} au 5^{ème} tour)

80€ par tournoi par Juge-Arbitre (Finales de zones et de secteurs)

0.30€ / km par Juge-Arbitre (Péages non remboursés) avec un maximum de 50€ par Juge-Arbitre
(Sauf concertation & accord CTA & CTOC)



Désignations

Les responsables des désignations préparent les désignations, suivant disponibilités **21 jours** à l'avance (30 jours pour les Juges-Arbitres du groupe performance). **Saisir vos dispos / indispos dans ihand à J-30.**

La planification des désignations se base sur les indisponibilités fournies par IHand :

<http://ihand-arbitrage.ff-handball.org/>

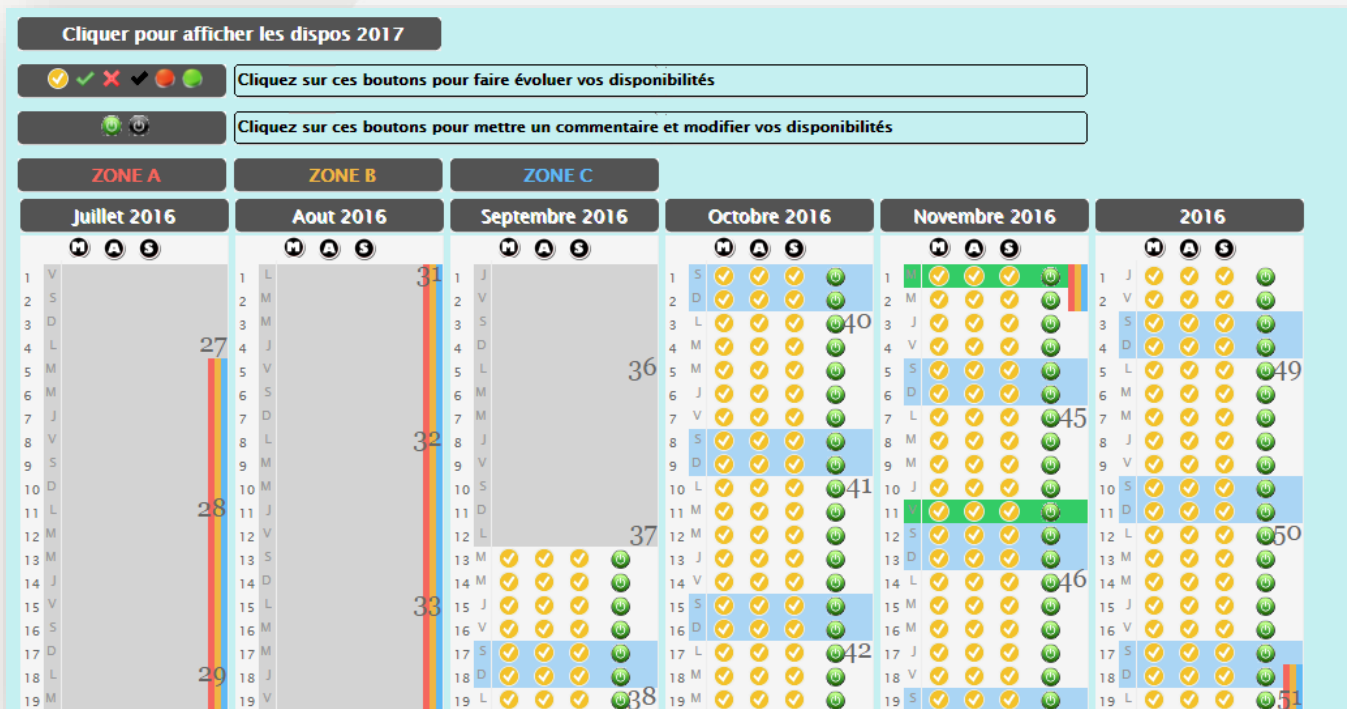
Vous vous connectez avec le login (identifiant commençant par « z-arb ») et le mot de passe qui vous ont été automatiquement fournis ; *si vous les avez perdus, demandez au correspondant arbitrage de votre club de vous les renvoyer : s'il n'a pas les habilitations, il pourra le demander aux personnes référentes Commission Territoriale Arbitrage.*

Pour entrer vos indisponibilités, vous devez être connecté sur IHand, aller dans le menu Arbitrage et cliquer sur Disponibilités.

Rappel équipe désignations:

DESIGNATIONS	
JA & JAJ du Groupe Performance	Benjamin ORTHIS, Arnaud MAYER & Henri FERBUS
N3M / N2F / N3F / PNM / PNF / ETM/ HTM (Secteurs 06 & 83)	Arnaud MAYER
N3M / N2F / N3F / PNM / PNF / ETM / HTM (Secteurs 04, 05, 13 & 84)	René SAUVAN & Laurent MARIA
+ de 16 ans Féminin & Masculin Départementaux	Responsables des Secteurs
U17F & U18M Championnat de France (Secteurs 06 & 83)	Arnaud MAYER
U17F & U18M Championnat de France (Secteurs 04, 05, 13 & 84)	René SAUVAN & Laurent MARIA
U17 & U15 ELITE Féminin & Masculin (Secteurs 06 & 83)	Arnaud MAYER
U17 & U15 ELITE Féminin & Masculin (Secteurs 04, 05, 13 & 84)	René SAUVAN & Laurent MARIA
U17 Excellence Région SUD & U17 Départementaux Féminin & Masculin	Responsables des secteurs ¹⁷

Désignations



La zone grisée signifie que les indisponibilités ne sont plus modifiables pour ces dates ; vous pouvez librement définir vos indisponibilités pour une date jusqu'à 25 jours en avance : passé ce délai, vous devrez contacter directement les responsables des désignations en cas d'impossibilité de répondre à une désignation. **Ce délai est fixé afin de simplifier les désignations et éviter les changements de dernière minute** : vous serez pénalisé si vous ne respectez pas cette règle de manière trop récurrente.

Icône	Légende
✓	Non saisi : nous considérons que vous êtes disponible.
✓	Disponible.
✗	Indisponible.
✓	Indisponible / Disponible sur certaines tranches horaires
●	Se rendre indisponible pour tout le mois.
●	Se rendre disponible pour tout le mois.

Désignations

Une fois les désignations confirmées par les responsables, les convocations sont automatiquement envoyées par mail à l'adresse qui vous a été fournie par la FFHB, à savoir :

z-arb-0123456@handball-france.eu

Les mails envoyés à cette adresse sont consultables sur le site suivant :

<https://mail.handball-france.eu>

Les identifiants sont les mêmes que ceux utilisés pour se connecter à IHand.

Vous y trouverez toutes vos convocations et annulations de matchs.

Vous pouvez aussi retrouver la liste de vos convocations sur IHand : dans le menu « Mon compte », il faut cliquer sur « Mes désignations ».

Si le paramétrage de votre Ihand est correct, vous recevez également votre désignation par SMS (bien vérifier que le numéro soit correct et que cette option soit bien activée dans votre Ihand)

Sur la convocation reçue en pièce jointe par mail, vous trouverez :

- L'adresse de la salle où le match a lieu ;
- Les coordonnées du club recevant, à prévenir en cas d'absence de dernière minute ;
- Le nombre de kilomètres à prendre en compte pour le calcul de vos frais.
- La couleur des maillots des équipes ;
- Les coordonnées de votre accompagnateur territorial , à contacter au plus tôt si vous avez besoin d'être véhiculé et/ou en cas d'absence de dernière minute.

Dès que vous recevez une désignation, et vous vous trouvez dans l'incapacité de la réaliser, vous devez prévenir immédiatement :

- **Le responsable de la désignation par mail obligatoirement designationspaca@gmail.com + par téléphone si besoin (voir contacts)**
- **Mettre en copie de votre mail obligatoirement la CTA (6300000.cta@ffhandball.net)**
- **La CTA ne prendra pas en compte les demandes faites sur les réseaux sociaux ou sms, les mails sont obligatoires.**

Important : Il vous est strictement interdit de changer de partenaire sans prévenir la CTA.

Désignations



Pour cette saison 2024-2025,
mise en place d'une adresse mail unique pour les désignations :

designationspaca@gmail.com

Cette boîte mail sera consultée par Arnaud, René & Laurent

Cette boîte mail ne concerne que les désignations sur les championnats suivants :

Délégations (N2F / N3M), N3F, PNM, PNF, ETM, HTM

U17F & U18M Championnat de France

Championnats Elite : U17F&M & U15F&M

RAPPEL : Dès que vous êtes dans l'incapacité de réaliser une désignation, mail obligatoire sur la boîte mail : designationspaca@gmail.com + doublon sur la boîte mail CTA : 6300000.CTA@ffhandball.net





MATCHS & TOURNOIS AMICAUX

- **Il est strictement interdit d'arbitrer** un match ou un tournoi **non officiel** (qui n'est pas déclaré au niveau des instances – Fédération, Ligue, Comité).
➔ Prendre contact avec un responsable CTA ou de la CTOC si vous avez des questions ou des doutes.
- **Il est strictement interdit** à des JAJ mineurs d'arbitrer un match ou tournoi officiel de niveau **sénior (16 ans ou +)** **sur lesquels ils ne sont pas désignés par une instance** : Des JA ou JAJ majeurs assureront l'arbitrage.

Tests écrit & physique

JA & JAJ Groupe Performance	<u>PAS DE NOTION DE TRANCHE D'ÂGE</u>	QCM
	TEST PHYSIQUE – LUC LEGER – PALIER MINIMUM À ATTEINDRE	Note minimale
HOMMES	8.5	70%
FEMMES	8	70%

QCM : 1 QCM de validation de début de saison en distanciel +1 QCM en distanciel par mois de septembre à juin

JA & JAJ T1	≤ 19 ANS	20 – 29 ANS	30 – 39 ANS	40 – 49 ANS	≥ 50 ANS	QCM
	TEST PHYSIQUE – LUC LEGER – PALIER MINIMUM À ATTEINDRE					Note minimale
HOMMES	8	8	7	7	6	65%
FEMMES	7.5	7.5	6.5	6.5	5.5	65%

QCM : 1 QCM de validation de début de saison en distanciel + 1 QCM à la mi-saison en distanciel

10 Questions moyennes & 10 Questions difficiles

JA & JAJ T2	≤ 19 ANS	20 – 29 ANS	30 – 39 ANS	40 – 49 ANS	≥ 50 ANS	QCM
	TEST PHYSIQUE – LUC LEGER – PALIER MINIMUM À ATTEINDRE					Note minimale
HOMMES	8	8	7	6.5	5.5	65%
FEMMES	7.5	7.5	6.5	6	5	65%

QCM : 1 QCM de validation de début de saison en distanciel + 1 QCM à la mi-saison en distanciel

15 Questions moyennes & 5 Questions difficiles

Tests écrit & physique

JA & JAJ T3	≤ = 19 ANS	20 – 29 ANS	30 – 39 ANS	40 – 49 ANS	≥ = 50 ANS	QCM
	TEST PHYSIQUE – LUC LEGER – PALIER MINIMUM À ATTEINDRE					Note minimale
HOMMES	7	7	6	5	4	60%
FEMMES	6	6	5	4	3	60%

QCM : 1 QCM de validation de début de saison en distanciel + 1 QCM à la mi-saison en distanciel
 10 Questions faciles & 10 Questions moyennes

QCM de validation de début de saison :

Si échec, un rattrapage sera programmé
 ⚠ avant le début de la saison. ⚠



Tests de Connaissances



Plateforme QCM en ligne



Calendrier prévisionnel

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER
Stage Juges Accompagnateurs Territoriaux	Apport de connaissances	Stage JAJ Sainte-Tulle (04)	Plénière CTA	Stage groupe performance	JTA Journées Territoriales de l'arbitrage
Validation des JA & JAJ	Validation des JA & JAJ (Fin au 13 octobre 2024)	Visio propositions pour promotions des JAJ / JA	Conseil de promotion	QCM de mi-saison pour l'ensemble des JA & JAJ du Territoire	Visio pour CMCD des clubs
	Journée de formation Arbitres Stagiaires	Journée de formation Arbitres Stagiaires	Apport de connaissances	JTA Journées Territoriales de l'arbitrage	Apport de connaissances
			Formation Juges Accompagnateurs Territoriaux (Tournoi Fémina Plan de Cuques)		

Calendrier prévisionnel

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
	Apport de connaissances	Tournoi Med Hand Cup (Plan de Cuques)	Formation arbitres BEACH	Validation des JA & JAJ (<u>Avant mi-juillet</u>)	Validation des JA & JAJ (<u>A partir du 23 août 2025</u>)
	ICN Régional	ICN National (Finales)	Plénière CTA		Désignations sur matchs & tournois amicaux déclarés (cf. Cahier des charges matchs & tournois amicaux)
		Visio propositions pour promotions des JAJ / JA	Conseil de promotion		
		Formation arbitres BEACH	Validation des JA & JAJ (<u>A partir du 15 juin 2025</u>)		
			Apport de connaissances		

Fair-Play sur les catégories jeunes

A compter de cette nouvelle saison 2024-2025, la **C**ommission **T**erritoriale d'**A**rbitrage de la Ligue Région Sud met en place la lecture d'un texte de Fair-Play obligatoire avant chaque match pour les catégories jeunes (du U11 au U17) et sur l'ensemble du territoire par l'officiel de l'équipe recevante.

« LE HANDBALL EST NOTRE SPORT, NOUS SOMMES LÀ POUR PROGRESSER, PARTAGER NOTRE PASSION ET PRENDRE DU PLAISIR À JOUER ENSEMBLE.

RESPECTER LE JEU, RESPECTER NOS ADVERSAIRES, RESPECTER LES JEUNES ARBITRES.

VOUS PARENTS, PUBLICS : MERCI D'ENCOURAGER LES DEUX ÉQUIPES MAIS AUSSI RESPECTER LES JEUNES ARBITRES EN FORMATION.

BONNE RENCONTRE A TOUS »



COMMISSION
arbitrage
LIGUE PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR



Prévention des Violences

La Ligue a entrepris depuis fin 2019 des travaux afin de réfléchir au sujet des violences exercées dans le cadre de la pratique du handball sur notre territoire.

Ces travaux se sont ensuite inscrits dans le cadre d'une démarche nationale entreprise par la FFHB, qui repose en particulier sur deux partenariats avec les associations "Colosse au pied d'argile" et "France Victimes" (pour en savoir plus, vous pouvez consulter la [page du site fédéral](#)). Un numéro est à votre disposition, victime ou témoin : **01 41 83 42 17**

En complément, la Ligue a fait le choix de se doter d'une commission à part entière, qui veillera à déployer le plan de prévention et sera à votre disposition pour vous accompagner au quotidien. C'est donc à présent un dispositif d'envergure qui se déploie afin de lutter contre toutes les formes de violences (qu'elles soient physiques ou verbales). Notre ambition est de développer une culture de la prévention, et a vocation à s'adresser à l'ensemble des licenciés, quels qu'ils soient, ainsi qu'à toutes nos structures.

Lauriane Gros, référente intégrité et présidente de la commission, peut être contactée pour toute demande :

- Si vous êtes intéressé(e) pour organiser dans votre structure une action de prévention
- Si vous êtes victime d'une violence, ou pensez connaître une victime
- Pour toute question relative au plan de prévention

Elle garantira votre anonymat, si vous le souhaitez.

Vous pouvez la contacter pour toute demande ou signalement :

Par courriel : 6300000.ref-integrite@ffhandball.net

Par téléphone, au : **06 71 05 82 51**



La commission est aussi organisée selon une logique territoriale. Vous avez donc des interlocuteurs privilégiés que vous pouvez également contacter, pour faire un signalement ou leur demander une intervention

Prévention des Violences

Département / Thème	Référent	Courriel	Mobile
13	Caroline FINALTERI Nancy DUCOUX	carofino@free.fr tylieboumestelle@gmail.com	06 87 81 95 03 06 95 95 41 05
05	Elisabeth Gros	groselisabeth@hotmail.fr	06 83 81 94 18
06	Stéphane SPRANG Fanny FINALTERI	satsat83@outlook.com fanny.finalteri@gmail.com	06 89 90 20 11 06 52 28 50 05
83	Kevin AIELLO Christine BOULEN	aielloks@orange.fr christine.boulen@free.fr	06 87 65 40 52 06 14 64 35 99
84	Sabine MELLINGER	sabine.mellinger@mailo.com	06 88 47 70 47
04	Elisabeth Gros	groselisabeth@hotmail.fr	06 83 81 94 18
Référent Arbitrage	Tiffany EPAIN	handfany@gmail.com	06 29 10 51 33
Référents jeunesse	Agathe DUCOUX Fanny FINALTERI	agathe83lgd@gmail.com fanny.finalteri@gmail.com	07 87 70 30 27 06 52 28 50 05



Liens & documents utiles

Tests de Connaissances



[Plateforme QCM en ligne](#)



[Ihand Arbitrage](#)



[Site Ligue Région SUD](#)



[Google Drive CTA](#)



[L'école de Sorcellerie de l'Arbitrage](#)



[Site FFHB](#)